

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01756

Numéro SIREN : 891 269 011

Nom ou dénomination : 1582

Ce dépôt a été enregistré le 18/11/2022 sous le numéro de dépôt 17021

SAS 1582
LE MOLLARD

73440 ST MARTIN DE BELLEVILLE

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/06/2021 au 31/05/2022

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

Fait à CHAMBERY
Le 22/09/2022

Jacques-Olivier MARCOU
Expert Comptable

ALP CONSEILS ET EXPERTISE
21 Boulevard du Musée

73000 CHAMBERY
0953013001

SAS 1582

LE MOLLARD

73440 ST MARTIN DE BELLEVILLE

COMPTES ANNUELS du 01/06/2021 au 31/05/2022

Pages

COMPTES ANNUELS

- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Annexe	5 à 8
- Détail bilan	9 et 10
- Détail Compte de résultat	11 et 12

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065	13 et 14
- Liasses 2050 à 2059-F	15 à 34

DOSSIER DE GESTION

- Soldes intermédiaires de gestion	35
------------------------------------	----

ALP CONSEILS ET EXPERTISE

21 Boulevard du Musée

73000 CHAMBERY

0953013001

SAS 1582

LE MOLLARD

73440 ST MARTIN DE BELLEVILLE



CONSEILS ET EXPERTISE COMPTABLE

21, BOULEVARD DU MUSÉE - 73000 CHAMBERY

COMPTES ANNUELS

ALP CONSEILS ET EXPERTISE

21 Boulevard du Musée

73000 CHAMBERY

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/05/2022 12			Exercice N-1 31/05/2021 7	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	275 852 00		275 852 00		275 852 00	
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	74 868 10	10 288 00	64 580 10		64 580 10	
	Autres immobilisations corporelles	26 374 95	3 261 00	23 113 95		23 113 95	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	6 685 00		6 685 00	5 000 00	1 685 00	33 70	
Total II	383 780 05	13 549 00	370 231 05	5 000 00	365 231 05	NS	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	903 28		903 28		903 28	
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	18 742 70		18 742 70	11 139 60	7 603 10	68 25
	Autres créances						
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	104 413 55		104 413 55	3 553 68	100 859 87	NS	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	124 059 53		124 059 53	14 693 28	109 366 25	744 33	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	507 839 58	13 549 00	494 290 58	19 693 28	474 597 30	NS	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

6 685 00

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/05/2022 12	31/05/2021 7	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 000 00	5 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	52 081.16-		52 081.16-	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	90 189.51	52 081.16-	142 270.67	273.17
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	43 108.35	47 081.16-	90 189.51	191.56
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
Total III					
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	296 134.09		296 134.09	
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	108 572.83	62 862.32	45 710.51	72.72
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 878.77	3 430.00	38 448.77	NS	
Dettes fiscales et sociales	4 596.54	482.12	4 114.42	853.40	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	451 182.23	66 774.44	384 407.79	575.68
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		494 290.58	19 693.28	474 597.30	NS

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

201 716.00 66 774.44

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/05/2022 12			Exercice N-1 31/05/2021 7	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	504 656.25		504 656.25	4 133.08	500 523.17	NS
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	504 656.25		504 656.25	4 133.08	500 523.17	NS
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			50 683.39		50 683.39	
Autres produits			1 34		1 34	
Total des Produits d'exploitation (I)			555 340.98	4 133.08	551 207.90	NS
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			152 023.96	2 148.27	149 875.69	NS
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			903.28-		903.28-	
Autres achats et charges externes *			149 175.21	54 065.97	95 109.24	175.91
Impôts, taxes et versements assimilés			1 366.96		1 366.96	
Salaires et traitements			111 134.90		111 134.90	
Charges sociales			36 068.58		36 068.58	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			13 549.00		13 549.00	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			136.95		136.95	
Total des Charges d'exploitation (II)			462 552.28	56 214.24	406 338.04	722.84
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			92 788.70	52 081.16-	144 869.86	278.16
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/05/2022	12	31/05/2021	7
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 599.19		2 599.19	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 599.19		2 599.19	
2. Résultat financier (V-VI)	2 599.19-		2 599.19-	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	90 189.51	52 081.16-	142 270.67	273.17
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	555 340.98	4 133.08	551 207.90	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	465 151.47	56 214.24	408 937.23	727.46
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	90 189.51	52 081.16-	142 270.67	273.17

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Composition du capital social	8
Autres immobilisations incorporelles	8
Evaluation des immobilisations corporelles	8
Evaluation des amortissements	8
Disponibilités en Euros	8

ANNEXE

Exercice du 01/06/2021 au 31/05/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 494 290.58 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 504 656.25 Euros et dégageant un bénéfice de 90 189.51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/06/2021 au 31/05/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus ***Points d'attention***

L'approche ciblée devrait couvrir au moins, et au libre choix du rédacteur, les points d'attention suivants :

- Impacts de l'événement sur le Chiffre d'Affaires
- Impacts de l'événement sur les charges
- Impacts de l'événement sur les autres produits
- Impacts de l'événement sur l'actif
- Impacts de l'événement sur le passif
- Impacts de l'événement sur la dépréciation des stocks
- Impacts de l'événement sur la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- Impacts de l'événement sur les « covenants » bancaires

Chaque point d'attention peut être retenu comme pertinent (ou pas) pour le rédacteur. Celui-ci dispose de la faculté soit d'opter pour une communication narrative, soit d'une communication chiffrée, soit d'une combinaison des deux afin d'apporter des explications complémentaires à un seul tableau chiffré.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/06/2021 au 31/05/2022

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/06/2021 au 31/05/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			275 852
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			74 868
Installations générales agencements aménagements divers			11 887
Matériel de transport			14 026
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			462
TOTAL			101 243
Prêts, autres immobilisations financières			6 685
TOTAL			6 685
TOTAL GENERAL			383 780

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			275 852	275 852
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			74 868	74 868
Installations générales agencements aménagements divers			11 887	11 887
Matériel de transport			14 026	14 026
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			462	462
TOTAL			101 243	101 243
Prêts, autres immobilisations financières			6 685	6 685
TOTAL			6 685	6 685
TOTAL GENERAL			383 780	383 780

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		10 288		10 288
Installations générales agencements aménagements divers		1 360		1 360
Matériel de transport		1 888		1 888
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		13		13
TOTAL		13 549		13 549
TOTAL GENERAL		13 549		13 549

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	10 288				
Instal générales agenc.aménag divers	1 360				
Matériel de transport	1 888				
Matériel de bureau informatique mobilier	13				
TOTAL	13 549				
TOTAL GENERAL	13 549				

ANNEXE

Exercice du 01/06/2021 au 31/05/2022

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10 0000	500			500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/05/2022 12	% bilan	Exercice N-1 31/05/2021 7	% bilan	Exercice N-2 31/05/2020 7	% bilan
FONDS COMMERCIAL	275 852.00	55.81				
20700000 FONDS COMMERCIAL	275 852.00	55.81				
INSTALLATIONS TECHN., MATERIEL ET OUTILLAGE INDUS	64 580.10	13.07				
21540000 MATERIEL ET OUTILLAGE	74 868.10	15.15				
28154000 AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	10 288.00-	2.08-				
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 113.95	4.68				
21810000 AGENCEMENTS INSTALLATIONS	11 887.28	2.40				
21820000 MAT TRANSPORT	14 026.03	2.84				
21830000 MATERIEL DE BUREAU	461.64	0.09				
28181000 AMORT AGENCEMENTS	1 360.00-	0.28-				
28182000 AMORT VEHICULES	1 888.00-	0.38-				
28183000 AMORT MATERIEL BUREAU	13.00-	0.00-				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 685.00	1.35	5 000.00	25.39		
27550000 DEPOT ET CAUTIONNEMENT	6 685.00	1.35	5 000.00	25.39		
TOTAL II	370 231.05	74.90	5 000.00	25.39		
MARCHANDISES	903.28	0.18				
37000000 STOCKS MARCHANDISES	903.28	0.18				
AUTRES CREANCES	18 742.70	3.79	11 139.60	56.57		
40100000 FOURNISSEURS	1 271.47	0.26	1 271.47	6.46		
40960000 EMBALLAGE A RENDRE	455.90	0.09				
42100000 REMUNERATIONS DUES	513.98	0.10				
43100000 SECURITE SOCIALE	633.09	0.13				
44562000 T V A DEDUCT/IMMOB	1 882.96	0.38				
44566000 TVA DEDUCTIBLE SUR ABS	8 255.51	1.67	874.13	4.44		
44567000 CREDIT TVA			494.00	2.51		
44571400 TVA COLLECTEE 20%	2 174.00	0.44				
44571500 TVA COLLECTEE 10%	3 120.00	0.63				
44583000 TVA DMD REMBOURSEMENT			8 500.00	43.16		
44586000 TVA DEDUCTIBLE SUR FNP	435.79	0.09				
DISPONIBILITES	104 413.55	21.12	3 553.68	18.05		
51120000 CB CHQ TR A ENCAISSER	1 114.00	0.23				
51200000 CREDIT AGRICOLE DE SAVOIE	103 176.05	20.87	3 493.68	17.74		
53100000 CAISSE	123.50	0.02	60.00	0.30		
TOTAL III	124 059.53	25.10	14 693.28	74.61		
TOTAL GENERAL	494 290.58	100.00	19 693.28	100.00		

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Exercice N-2	
	31/05/2022	12	31/05/2021	7	31/05/2020	7
		%		%		%
		bilan		bilan		bilan
CAPITAL	5 000.00	1.01	5 000.00	25.39		
10130000 CAP SOUSCR APPELE VERSE	5 000 00	1 01	5 000.00	25.39		
REPORT A NOUVEAU	52 081.16-	10.54-				
12000000 RESULT EXERCICE BENEFICE	52 081 16-	10 54-				
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	90 189.51	18.25	52 081.16-	264.46-		
TOTAL I	43 108.35	8.72	47 081.16-	239.07-		
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	296 134.09	59.91				
16401000 EMPRUNT VER PRETREALISA2190625	296 134.09	59.91				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	108 572.83	21.97	62 862.32	319.21		
45510000 C/C ERIC BRISA	108 572 83	21.97	62 862 32	319 21		
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	41 878.77	8.47	3 430.00	17.42		
40100000 FOURNISSEURS	38 261.19	7.74	430.00	2 18		
40810000 FOURNISSEURS-FACTURES NON PARV	3 617.58	0 73	3 000.00	15 23		
DETTE FISCALES ET SOCIALES	4 596.54	0.93	482.12	2.45		
43702000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	2 210 74	0.45				
43703000 KLESIA RETRAITE	1 183 88	0 24				
43800000 ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES A	37.00	0 01				
44551000 TVA A DECAISSER	579 00	0.12				
44571400 TVA COLLECTEE 20%			137.62	0.70		
44571500 TVA COLLECTEE 10%			344.50	1.75		
44862000 CHARGES A PAYER T APPRENTISS	296.11	0.06				
44863000 CHARGES A PAYER FPC	289.81	0.06				
TOTAL IV	451 182.23	91.28	66 774.44	339.07		
TOTAL GENERAL	494 290.58	100.00	19 693.28	100.00		

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/05/2022 12	% CA	Exercice N-1 31/05/2021 7	% CA	Exercice N-2 31/05/2020 7	% CA
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	504 656.25	100.00	4 133.08	100.00		
70110000 VENTES 5 5 %	2 281.99	0.45				
70130000 VENTES 10%	407 460.00	80.74	3 445.03	83.35		
70140000 VENTES 20%	94 914.26	18.81	688.05	16.65		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	504 656.25	100.00	4 133.08	100.00		
REPRISES SUR AMORT ET PROVISIONS, TRANSF DE CHARGES	50 683.39	10.04				
79110000 FOND DE SOLIDARITE COVID	41 864.00	8.30				
79140000 AVANTAGES EN NATURES	8 819.39	1.75				
AUTRES PRODUITS	1.34					
75800000 PROD GESTION COURANTE	1.34	0.00				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	555 340.98	110.04	4 133.08	100.00		
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROV	152 023.96	30.12	2 148.27	51.98		
60100100 ACHATS RESTAURANT	116 061.96	23.00	1 764.05	42.68		
60100300 ACHATS BAR	35 962.00	7.13	384.22	9.30		
VARIATION DE STOCK (MAT PREMIERES ET AUTRES APPROV)	903.28-	0.18-				
60310000 VARIATION STOCKS MATIERE PREMI	903.28-	0.18-				
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	149 175.21	29.56	54 065.97	NS		
60611000 ELECTRICITE	3 625.65	0.72				
60611100 EAU	1 378.21	0.27				
60611200 GAZ	1 805.38	0.36	3 968.09	96.01		
60614000 CARBURANT GAZOIL	3 470.40	0.69				
60630000 FOURNITURES PETITS EQUIPEMENTS	16 629.45	3.30	2 045.44	49.49		
60640000 FOURNITURES ADMINISTRAT	1 342.42	0.27				
60650000 PETIT MATERIEL			46.32	1.12		
60680000 VETEMENTS DE TRAVAIL	4 032.32	0.80				
61311000 LOCATIONS FAMILLE BRISA	5 000.00	0.99				
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	45 000.00	8.92	41 000.00	992.00		
61330000 LOCATIONS CHEVALIER	4 745.60	0.94				
61340000 LOCATIONS SCI PIERRE	6 400.00	1.27				
61350000 LOCATIONS MATERIEL	1 104.55	0.22	397.74	9.62		
61351000 LOCATIONS LGUE DUREE MOTONEIGE	8 932.80	1.77				
61400000 PROVISIONS SUR CHARGES	320.00	0.06				
61530000 ENTRETIEN DIVERS	136.60	0.03				
61552000 ENTRET REPARATIONS VEHICULES	774.48	0.15				
61600000 ASSURANCES GENERALI MULTIRISQU	2 059.71	0.41	765.10	18.51		
61601000 ASSURANCE SUR EMPRUNT	1 039.30	0.21				
61620000 PRIMES D'ASSURANCES AXA	2 320.56	0.46				
61630000 PRIMES D'ASSURANCES PREDICA	645.58	0.13				
62210000 COMMISSION ET COURTAGES ACHATS	850.00	0.17				
62261000 HONORAIRES COMPTABLES	7 430.00	1.47	3 000.00	72.59		
62262000 HONORAIRES JURIDIQUES	3 683.34	0.73	2 163.53	52.35		
62270000 FRAIS ACTES	12 901.60	2.56				
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	3 287.00	0.65				
62380000 POURBOIRES DONS	2 100.00	0.42				
62500100 MISSIONS & RECEPTIONS	2 063.67	0.41				
62501000 FRAIS DE DEPLACEMENTS	1 722.43	0.34	168.03	4.07		
62600000 AFFRANCHISSEMENT	68.32	0.01				
62610000 TELEPHONE FIXE	1 158.66	0.23	189.08	4.57		

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/05/2022 12	% CA	Exercice N-1 31/05/2021 7	% CA	Exercice N-2 31/05/2020 7	% CA
62710000 FRAIS CB/COM REMISE CB	1 564 65	0.31				
62780000 SERVICES BANCAIRES	1 582.53	0.31	310 87	7.52		
62781000 COMMISSIONS CB & TICKETS REST			11 77	0.28		
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 366.96	0.27				
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	755.71	0.15				
63330000 FORMATION PROFESSIONNELLE CONT	611 25	0.12				
SALAIRES ET TRAITEMENTS	111 134.90	22.02				
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	102 266 72	20.26				
64114000 AVANTAGES EN NATURES	8 868 18	1.76				
CHARGES SOCIALES	36 068.58	7.15				
64510000 U R S A F	22 013.16	4.36				
64520000 COTISATION KLESIA PREVOYANCE	1 105.37	0.22				
64530000 COTISATION KLESIA RETRAITE	7 231.44	1.43				
64540000 POLE EMPLOI	4 667.67	0.92				
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	1 050.94	0.21				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	13 549.00	2.68				
68112000 DOTATION AMORTISSEMENT	13 549.00	2.68				
AUTRES CHARGES	136.95	0.03				
65800000 CHARGES GESTION COURANTE	136 95	0.03				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	462 552.28	91.66	56 214.24	NS		
RESULTAT D'EXPLOITATION	92 788.70	18.39	52 081.16-	NS		
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	2 599.19	0.52				
66110000 INTERETS SUR EMPRUNTS	2 599 19	0.52				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	2 599.19	0.52				
RESULTAT FINANCIER	2 599.19-	0.52-				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	90 189.51	17.87	52 081.16-	NS		
TOTAL DES PRODUITS	555 340.98	110.04	4 133.08	100.00		
TOTAL DES CHARGES	465 151.47	92.17	56 214.24	NS		
BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	90 189.51	17.87	52 081.16-	NS		

SAS 1582

LE MOLLARD

73440 ST MARTIN DE BELLEVILLE



CONSEILS ET EXPERTISE COMPTABLE
21, BOULEVARD DU MUSÉE - 73000 CHAMBÉRY

DOSSIER FISCAL

ALP CONSEILS ET EXPERTISE

21 Boulevard du Musée

73000 CHAMBERY

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01062021	et clos le	31052022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 208-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social	
SAS 1582		LE MOLLARD	
SIRET	8 9 1 2 6 9 0 1 1 0 0 0 1 3	73440 ST MARTIN DE BELLEVILLE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C REGAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal 0 Déficit

Bénéfice imposable à 15% 0 Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

Autres PV imposables à 19%

PV à long terme imposables à 19%

PV à long terme imposables à 0%

PV exonérées (art 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes, art 44 sexies-0 A

Entreprises nouvelles, art 44 septies

Zone franche d'activité, art 44 quaterdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies

Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octes A

Société d'investissement immobilier cotée

Zone de développement prioritaire, art 44 septdecies

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbG/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON

Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable

ALP CONSEILS ET EXPERTISE
21 Boulevard du Musée
73000 CHAMBERY
Tél 0953013001

CGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné

Date 08/09/2022 Lieu VIMINES

Qualité et nom du signataire PRESIDENT

Signature BRISA ERIC

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné

Examen de conformité fiscale (ECF)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2022

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H. RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)

I. RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art 48-3 à 6 ann III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S A R L	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les
			Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-ements.	
1	2	3	4	5	6	7	8

J. DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K. CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES A	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L. CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise		SAS 1582		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		LE MOLLARD		73440 ST MARTIN DE BELLEVILLE		Durée de l'exercice précédent*		
Numéro SIRET*		8 9 1 2 6 9 0 1 1 0 0 0 1 3				Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N clos le,		N-1		
				13 10 5 20 22		13 10 5 20 21		
		Brut		Amortissements, provisions		Net		
		1		2		3		
						Net		
						4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
	Fonds commercial (1)	AH	275 852	AI		275 852		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	74 868	AS	10 288	64 580		
	Autres immobilisations corporelles	AT	26 375	AU	3 261	23 114		
Immobilisations en cours	AV		AW					
Avances et acomptes	AX		AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU		CV				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH	6 685	BI		6 685	5 000		
TOTAL (II)	BJ	383 780	BK	13 549	370 231	5 000		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et fins	BR		BS			
		Marchandises	BT	903	BU		903	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
		Autres créances (3)	BZ	18 743	CA		18 743	11 140
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
Disponibilités		CF	104 414	CG		104 414	3 554	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				
	TOTAL (III)	CJ	124 060	CK		124 060	14 693	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	507 840	IA	13 549	494 291	19 693		
Renvois : (1) Dont droit au bail			CP	6 685	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations		Stocks		Créances			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid-Quadrif

Désignation de l'entreprise SAS 1582

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 5 000)	DA	5 000	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(52 081)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	90 190	(52 081)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	43 108	(47 081)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	296 134		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	108 573	62 862	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	41 879	3 430	
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 597	482	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	451 182	66 774	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	494 291	19 693	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	201 716	66 774	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS 1582				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD	504 656	FE		FF	504 656
			} services*	FG		FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		504 656	FK		FL	504 656
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	50 683	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	555 341
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	152 024	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(903)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	149 175	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 367	
	Salaires et traitements*					FY	111 135	
	Charges sociales (10)					FZ	36 069	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	13 549
			} - dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant	dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges	dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	137	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	462 552
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	92 789	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 599	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	2 599	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 599)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	90 190	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		SAS 1582		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N		Exercice N-1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			IIB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	555 341	4 133		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	465 151	56 214		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	90 190	(52 081)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *		HP		
			- Crédit bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)			HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	50 683	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6		obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin	A7	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Néant			
						Conséquences à une reévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE		KF	275 852		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]	KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS		KT		KU	74 868		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV		KW		KX	11 887	
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA	14 026	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD	462	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes			LK		LL		LM			
	TOTAL III			LN		LO		LP	101 243		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T			
	Autres participations			8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés			IP		IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières			IT		IU		IV	6 685		
	TOTAL IV			LQ		LR		LS	6 685		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG		ØH		ØJ	383 780			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	275 852	IX	275 852	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst gales, agencets et am des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	74 868	ML	74 868	
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencets, aménagements divers		IU		MM		MN	11 887	MO	11 887
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	14 026	MR	14 026
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	462	MU	462
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	101 243	NI	101 243	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations		IO		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	6 685	2G	6 685	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	6 685	2H	6 685	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	383 780	ØM	383 780		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le 3 1 0 5 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle

Désignation de l'entreprise : SAS 1582

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col 1 - col 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement
- (4) Ce montant comprend
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4,
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées»

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS 1582										Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM		EN				
Fonds commercial			RE			RF			RI		RJ				
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG		PH				
TOTAL I			RK			RM			RN		RO				
Terrains			PI			PJ			PK		PL				
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO		PQ				
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT		PU				
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions		PV			PW			PX		PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB		QC				
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers		QD			QE			QF		QG				
	Matériel de transport		QH			QI			QJ		QK				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL			QM			QN		QO				
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS		QT				
TOTAL II			QU			QV			QW		QX				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)			QN			QP			QQ		QR				
										10 288					
										1 360					
										1 888					
										13					
										13 549					
										13 549					
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6							
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV							
Autres immob incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1							
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD							
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8							
Constructions	Sur sol propre		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6						
	Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4						
	Inst gales agenc et am des const		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2						
Inst techniques mat et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9							
Autres immobilisations corporelles	Inst gales agenc am divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7						
	Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5						
	Mat bureau et inform mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3						
	Emballages recup et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1						
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8							
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO							
TOTAL III		NL			NM			NO							
Total général (I+II+III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV							
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ						
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations										SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS 1582

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
	- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9				
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W				
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A				
TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF				
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				

Titres mis en équivalence montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C G I

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		SAS 1582		Neant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	6 685	UV	6 685	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	514		514		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	633		633		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	15 868		15 868	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 727		1 727		
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX		VT	25 428	VU	25 428	VV
RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE					
		VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus de 1 an à l'origine	VH	296 135	46 668	191 890	57 577	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	41 879	41 879			
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 432	3 432			
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	579	579			
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	586	586			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	108 573	108 573			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	451 183	VZ	201 716	191 890	57 577
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	300 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	3 865	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS 1582		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N. clos le :							
						3	1	0	5	2	0	2	2
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WA 90 190							
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		WB					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG		XE					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW					
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7				
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G I E		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR)				I8						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				WN						
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XR							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A		XA						
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX						
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*						ZY							
Majoration d'amortissement *						XD							
Mesures d'incitation à l'investissement	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		XF		
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotés (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		PA				
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC				
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP				Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC				
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XS							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI	XG 41 864					
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2							
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	déficit (II moins I)		48 326						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								XJ					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL 48 326					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						0		XO					

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 1582 Néant *

I. SUIVI DES DÉFICITS
Table with 3 columns: Description, Code, Amount. Rows include: Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1) (K4, 52 081), Déficits transférés de plein droit (K4bis), Nombre d'opérations sur l'exercice (K4ter), Déficits imputés (K5, 48 326), Déficits reportables (K6, 3 755), Déficits de l'exercice (YJ), Total des déficits restant à reporter (YK, 3 755).

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis A1 1er du CGI, dotations de l'exercice (ZT)

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

Table with 3 main columns: (à détailler, sur feuillet séparé), Dotations de l'exercice, Reprises sur l'exercice. Rows include: Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles (ZV, ZW), Provisions pour risques et charges (8X-8Y, 8Z-9A, 9B-9C), Provisions pour dépréciation (9D-9E, 9F-9G, 9H-9J), Charges à payer (9K-9L, 9M-9N, 9P-9R, 9S-9T), TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A (lignes WI, WU).

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Table with 4 columns: Montant de la réintégration ou de la déduction, Montant au début de l'exercice, Imputations, Montant net à la fin de l'exercice. Row L1.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise <u>SAS 1582</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(52 081)		Dividendes		ZE						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG	(52 081)						
	TOTAL I	OF	(52 081)			(NB le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	(52 081)					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N		Exercice N-1	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	61 146		XQ	71 503		41 398					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	24 015		5 164					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				VV	850							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	52 807		7 505					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	149 175		54 066					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW								
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	1 367							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				VX	1 367							
TVA	- Montant de la TVA collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	59 854		482					
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	32 889		9 868					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2021)*				OB	111 135							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann III au C G I)												
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise SAS 1582 Neant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* <small>(1)</small>	Valeur d'origine* <small>(2)</small>	Valeur nette réévaluée* <small>(3)</small>	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt <small>(4)</small>	Autres amortissements* <small>(5)</small>	Valeur résiduelle <small>(6)</small>
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES **Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

	Prix de vente <small>(7)</small>	Montant global de la plus-value ou de la moins-value <small>(8)</small>	Court terme <small>(9)</small>	Long terme <small>(10)</small>			Plus-values taxables à 19% (1) <small>(11)</small>
				19%	15% ou 12.8%	0%	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

	C ADRI A plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne <small>(9)</small>)	<small>(9)</small>					
	C ADRI B plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne <small>(10)</small>)	<small>(10)</small>	(A)	(B)	(ventilation par taux)	(C)	
	C ADRI C autres plus-values taxable à 19% <small>(11)</small>	<small>(11)</small>					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SAS 1582 Néant [X] *

- 1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Table with 2 columns: Description of gains and tax rates. Includes 'Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%' and 'Gains nets retirés de la cession de titres...'.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Main table for Section I with columns: Origine, Moins-values à 12.8%, Imputations sur les plus-values à long terme imposables à 12.8%, Solde des moins-values à 12.8%. Rows include 'Moins-values nettes' and 'Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs'.

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Main table for Section II with columns: Origine, Moins-values (À 19% ou 15%, À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice), Imputations sur les plus-values à long terme (À 15% ou 19%), Imputations sur le résultat de l'exercice, Solde des moins-values à reporter (col. 7 = 2+3+4-5-6). Rows include 'Moins-values nettes' and 'Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs'.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

formulaire obligatoire
 (article 39-A du code
 général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise SAS 1582 Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Formulaire obligatoire (art 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 1582		Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/06/2021	et clos le : 31/05/2022	Durée en nombre de mois : 1 2
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel *		YP
dont apprentis		YF
dont handicapés		YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT
TOTAL 1		OX
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE
Subventions d'exploitation reçues		OF
Variation positive des stocks		OD
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT
TOTAL 2		OM
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats		ON
Variation négative des stocks		OQ
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY
TOTAL 3		OJ
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	OG
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	Effectifs au sens de la CVAE * EY
Chiffre d'affaires du groupe économique (art 223 A du CGI)		HX
Période de référence	GY	GZ
Date de cessation		HR

(1) Attention: il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NO1-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

Formulaire obligatoire
art 38 de l'annexe III du C.G.13

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

N° de dépôt
[]

Néant *

EXERCICE CLOS LE [3 1 0 5 2 0 2 2] N° SIRET [8 9 1 2 6 9 0 1 1 0 0 0 1 3]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [SAS 1582]

ADRESSE (voie) [LE MOLLARD]

CODE POSTAL [73440] VILLE [ST MARTIN DE BELLEVILLE]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 [] Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 []

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 [1] Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 [500]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [M] Nom patronymique [BRISA] Prénom(s) [Eric]

Nom marital [] % de détention [100.00] Nb de parts ou actions [500]

Naissance Date [290769] N° Département [73] Commune [CHAMBERY] Pays [FR]

Adresse N° [] Voie [Chemin Grande Vigne]

Code postal [73160] Commune [VIMINES] Pays [FR]

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []

Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Naissance Date [] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C. G. 1)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Neant [X] *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 5 2 0 2 2 N° SIRET 8 9 1 2 6 9 0 1 1 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 1582

ADRESSE (voie) LE MOLLARD

CODE POSTAL 73440 VILLE ST MARTIN DE BELLEVILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Cejaud-Quadr

SAS 1582

LE MOLLARD

73440 ST MARTIN DE BELLEVILLE



DOSSIER DE GESTION

ALP CONSEILS ET EXPERTISE

21 Boulevard du Musée

73000 CHAMBERY

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/05/2022 12	% CA	Exercice N-1 31/05/2021 7	% CA	Exercice N-2 31/05/2020 7	% CA
Ventes marchandises + Production	504 656.25	100.00	4 133.08	100.00		
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	504 656.25	100.00	4 133.08	100.00		
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	504 656.25	100.00	4 133.08	100.00		
- Matières premières, approvisionnements consommés	151 120.68	29.95	2 148.27	51.98		
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	353 535.57	70.05	1 984.81	48.02		
Marge brute globale	353 535.57	70.05	1 984.81	48.02		
- Autres achats + charges externes	149 175.21	29.56	54 065.97	NS		
Valeur ajoutée	204 360.36	40.49	52 081.16-	NS		
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 366.96	0.27				
- Salaires personnel	111 134.90	22.02				
- Charges sociales personnel	36 068.58	7.15				
Excédent brut d'exploitation	55 789.92	11.06	52 081.16-	NS		
+ Autres produits de gestion courante	1.34					
- Autres charges de gestion courante	136.95	0.03				
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	50 683.39	10.04				
- Dotations aux amortissements	13 549.00	2.68				
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	92 788.70	18.39	52 081.16-	NS		
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	2 599.19	0.52				
Résultat courant	90 189.51	17.87	52 081.16-	NS		
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat NET	90 189.51	17.87	52 081.16-	NS		

Société par actions simplifiée dénommée 1582

Au capital de 5000.00€

Siège social Le Mollard

73440 LES BELLEVILLE

RCS de Chambéry numéro 891 269 001

**PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'APPROBATION
DES COMPTES DU 18 NOVEMBRE 2022**

L'an 2022,

Le 18 novembre,

A 9 heures,

L'associé unique de la Société 1582, société par action simplifiée au capital de 5000 euros divisé en 1000 actions de 5 euros, s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire au 351 Avenue des Massettes, immeuble L'oppidum 73190 Challes-Les-Eaux, sur Convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence par l'associé unique en entrant en séance.

Est présent :

Monsieur Eric BRISA

Titulaire de 1000 actions en pleine propriété, numérotées de 1 à 1000.

Seul associé et représentant en tant que tel la totalité des actions composant le capital de la Société.

Monsieur Eric BRISA préside l'Assemblée Monsieur Eric BRISA, président de la société.

Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mai 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce et approbation desdites conventions,
- Le dossier fiscal
- le dossier de gestion,
- Délégation de pouvoir pour accomplissement des formalités.

Le président dépose sur le bureau,

-la feuille de présence,

-l'inventaire et les comptes arrêtées au 31 mai 2022.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires.

Le président présente les comptes de l'exercice écoulé.

Le président donne lecture à l'Assemblée du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos 31mai 2022, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos au 31 mai 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition et décide d'affecter pour bénéfice de 90 189.51 euros de l'exercice clos le 31 mai 2021 de la manière suivante :

-En totalité au compte en report90 189.51
Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L-223-19 du code de commerce, approuve successivement chacune des conventions mentionnées dans ce rapport.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique.

Monsieur Eric BRISA

